



<https://latribunelibre.com/emploi/coordinateur-trice-paramedical-e-f-h>

Coordinateur.trice paramédical.e F/H

Description

Contexte et enjeux du poste

Placé sous la responsabilité du directeur de la clinique, le(a) coordinateur(trice) paramédical(e) assure la supervision des équipes soignantes et de rééducation. Il(elle) devra animer un collectif d'une 10aine de cadres de santé et de rééducation en étant force de proposition pour fédérer autour d'une vision d'ensemble partagée. Il(elle) assure également la coordination des psychologues et neuropsychologues qui lui seront rattachées dans le but de coordonner la prise en charge globale des patients.

Membre du comité de direction de la clinique, le(a) coordinateur(trice) paramédical(e) exercera ses missions en étroite collaboration avec les médecins pour renforcer la démarche d'amélioration continue de la qualité de prise en charge et faire évoluer les organisations en cohérence avec le projet d'établissement récemment validé.

Les missions

- ? Construire et promouvoir la politique de soins de l'établissement
 - ? Coordonner et organiser la prise en charge globale des patients
 - ? Manager l'équipe d'encadrement paramédical et veiller à la pertinence des organisations
 - ? Favoriser et coordonner le développement des compétences des professionnels en lien avec les orientations de l'établissement
 - ? Participer à la mise en oeuvre des différents projets
- Le(a) coordinateur(trice) paramédical(e) pourra être amené à réaliser des études ou missions ponctuelles sur demande du directeur et participera aux échanges collectifs FSEF des coordinateurs(trices) paramédicaux des autres cliniques FSEF.

Qualifications

Diplômes et compétences attendues

Titulaire d'un diplôme de cadre de santé ou Master 2 équivalent, doté(e) d'un fort leadership et de qualités relationnelles reconnues, vous disposez également d'une solide expérience de coordination paramédicale en établissement sanitaire ainsi qu'en gestion de projet et conduite du changement.

Rémunération

La rémunération est établie selon la CCN du 31.10.1951 rénovée (FEHAP) en fonction du poste + reprise d'ancienneté.

Avantages FSEF :

- Mutuelle attractive avec une participation employeur à hauteur de 60%
- Avantages CSE (cartes cadeaux, chèques vacances...)
- Prime décentralisée de 5% versée chaque mois.
- Prime d'ancienneté revalorisée de 1% par an jusqu'à 33%.
- Récupération des jours fériés non chômés

La politique d'embauche de la FSEF vise à promouvoir la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.

Organisme employeur

Clinique FSEF Grenoble La Tronche

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Lieu du poste

38185, GRENOBLE, GRENOBLE, France

Date de publication

29 août 2024 à 21:02

Valide jusqu'au

28.09.2024